

Procès-verbal

Comité syndical du 07 décembre 2022

Ouverture : 09h45

Anjou, le 22 décembre 2022

A. Appel des membres :

Présents :

	Éric Baillargeon	Président
	Mikael Laroche	Vice-Président
	Mohamed Zaki	Secrétaire Financier
	Khelifa Hareb	Vice-Président Communication
	Karim Mazouz	Délégué en Chef adjoint Anjou
(Absent)	Said Laouari	Délégué en Chef adjoint St-Laurent
	Christian Denommée	Délégué en Chef adjoint Rive Sud
	Patrice Lépine	Délégué en Chef adjoint Laval
	Ouziyine Bahloul	Secrétaire Archiviste

B. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Proposé par : Eric Baillargeon

Appuyé par : Mohamed Zaki

Adopté à l'unanimité

C. Adoption du procès-verbal du 02 novembre 2022 :

Proposé par : Ouziyine Bahloul

Appuyé par : Khelifa Hareb

Adopté à l'unanimité

D. Courriers :

- Aucun courrier reçu.

E. Finances :

- (Mohamed Zaki) Présentation du bilan financier du mois d'octobre 2022.
- Remboursement fonds de solidarité en attente (Voir avec Jean Martel coordonnateur du Fonds).
- Nous allons solliciter les syndicats pour finaliser les vérifications et valider les mois en attentes.

F. Points en suspens :

- Suivi Soupé de Noel :

- (Mikael Laroche) Malheureusement les estimations dépassent le budget qu'on s'est fixé et nous avons opté pour une autre formule appelée Ecole Syndicale qui permettra de former toute la délégation.

- Suivi Carte de Noel :

Nous avons préféré envoyer un communiqué aux membres en leurs souhaitant de bonnes fêtes.

- Suivi rencontre Syndic :

- Rencontre des syndicats avec le président, prévue le 22 décembre 2022.
- Patrice Lépine et Mohamed Zaki vont se rencontrer pour valider chaque 3 mois avant la rencontre des syndicats.
- Nous avons une date limite qui est le 09 novembre 2022 pour savoir si le membre de syndic (Fernand Deguire) veut continuer son mandat autrement, il

sera considéré comme abondant de poste et par conséquent nous allons nommer Garry Andrew Carry comme membre de Syndic de notre section locale.

G. Affaires Locales :

1. Présentation sur la nouvelle convention collective

- (Karim Mazouz, Patrice Lépine) nous sommes entrain de revoir tous les articles et les lettres d'ententes avant de signer la nouvelle convention collective.
- La liste sera validée par la table de négociation avant de commencer à appliquer le reclassement et des lettres seront attribuées aux membres concernés.
- Janvier prochain il aura un affichage des 30 postes de reclassement dans certaines régions par ancienneté pure.
- À propos des procédures syndicales, on aura seulement deux étapes pour les prochains griefs ayant les dates de fait à partir du 1 janvier 2022.
- Omniflex (assurances collectives) et CD de Bell sera appliqué le 07 mai 2023, une présentation sera programmée pour donner plus de détails aux membres.
- Une mise à jour salaire et perdiem (rétroaction) prendra effet à la première paie de janvier prochain.
- Les agents de logistique seront permanisés et les autres l'employeur procédera par pourcentage pour les garages ayant plus de 10 agents.
- L'entente tripartite sera signée bientôt qui permettra d'avoir l'exclusivité.
- Au 31 mars 2023 dernière période l'employeur donnera 50 primes de départ volontaire, le reste à la fin du trimestre de l'années en cours.

2. Ecole syndicale

- Nous allons programmer une formation pour la délégation appelée Ecole Syndicale où des cours seront présentés. La nouvelle convention collective sera traitée en détail avec l'interprétations des articles.
- Gary Andrew Carry aura le mandat de faire des soumissions pour trouver le lieu où se déroulera cette formation.

3. Changement du rôle du comité de mobilisation

Affaire à suivre.

4. Rapport CNESST :

Résumé des tâches et responsabilités

(Jean choinière et Mohamed Zaki) Nous traitons environs 200 dossiers par année y compris des audiences administratives et voir même avec le tribunal.

- Nous recevons un appel important des membres par rapport aux suivis et la mise à jour de leurs dossiers auprès de la CNESST.
- Nous avons le volet pédagogique à prendre en considération avant chaque intervention auprès des membres.
- Nous intervenant auprès des agents de TAT et SDAT.
- Echange avec les conciliateurs.
- Nous faisant une étude des postes d'accommodement pour chaque cas.
- Nous intervenant auprès de l'employeur pour régler certaines situations.
- Références des médecins pour les membres.

5. Nouveau formulaire OXP

- (Mikael Laroche) nous avons un nouveau formulaire de demande de temps OXP accessible pour toute la délégation via internet afin d'avoir une trace numérique qui sera accessible par le président et le trésorier.

6. Assemblée Générale

Sera programmée pour le 12 janvier 2023.

H. Varia :

Aucun Varia.

I. Prochaine réunion :

En général le 1^{ier} mercredi de chaque mois.

J. Levée de la réunion :

17h00

Ouziyine Bahloul (Secrétaire archiviste)

Date

Eric Baillargeon (Président)

Date